

**bienvenue !**  
**Degemer mat !**

# Patrimoine arboré et construction



Découvrir la charte de l'arbre de la ville de Rennes

SCHWAGER Marc et GABORIAU Eloïse,  
Direction des jardins et de la Biodiversité, service Maitrise d'ouvrage

25 mai 2023



L'ARBRE  
EN VILLE



# Genèse de la charte de l'arbre

---

Marc SCHWAGER



# La démarche de la charte de l'arbre

## Les objectifs

- **Promouvoir l'arbre en ville** et développer sa présence
- **Apaiser le débat** lors des interventions (et non interventions) sur le patrimoine arboré en définissant les modalités d'information liées au cycle de vie des arbres et à l'évolution nécessaire de la ville.
- Prendre des **engagements quantifiables** de la part de la ville et des autres acteurs de l'arbre.

## Les limites & opportunités

- **Limite** : Engagements basés sur le volontariat sans engagement autre que moral
- **Opportunité** : Permettre un engagement collectif autour de l'arbre au sein des structures.





# Rétrospective de la démarche

2019

2020

2021

2022

## Amorcer la démarche de la charte de l'arbre

- ➔ Création de la **commission « Arbre en ville »** :
  - Représentants citoyens,
  - Représentants universitaires,
  - Représentants associatifs,
  - Représentants institutionnels
  
- ➔ **Acculturation** de la commission à travers l'intervention d'experts



Réunion de la commission « Arbre dans la ville » à l'Hôtel de Ville (2021)



# Rétrospective de la démarche

2019

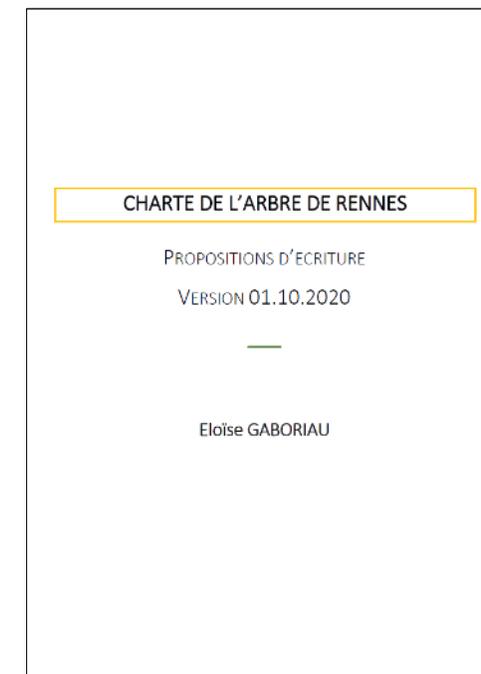
2020

2021

2022

## Réfléchir et rédiger le contenu de la charte de l'arbre

- **Échange autour des objectifs de la charte de l'arbre et de son contenu** au sein de la commission arbre à partir des autres chartes de l'arbre existantes en France.
- **Rédaction et validation du contenu de la charte de l'arbre :**
  - La partie d'information et de sensibilisation
  - Les engagements de la ville de Rennes





# Rétrospective de la démarche

2019

2020

2021

2022

## Concierter et valider les engagements

- ➔ **Concertation des engagements de la ville de Rennes avec :**
  - **Les différents services de la ville et la Métropole** via des présentations aux différents services et une consultation en ligne
  - **Les conseils de quartiers** (Janvier à Mai 2021) via des présentations lors de conseils
  - **Le grand public** (Juin à Septembre 2021) via la fabrique citoyenne
- ➔ **Rédaction des engagements** pour chaque grands types d'acteurs et **échange** avec chacun d'eux
- ➔ **Mise en page de la charte de l'arbre** par une graphiste extérieure
- ➔ **Validation de la charte de l'arbre au conseil municipal le 6 décembre 2021**





# Rétrospective de la démarche

2019

2020

2021

2022

## S'engager dans la démarche : signatures et actions concrètes

- **Signature de la charte de l'arbre** par la ville et 34 autres acteurs de l'arbre
- **Mise en œuvre** des premiers engagements





# Rétrospective de la démarche

2019

2020

2021

2022

→ **Signature de la charte de l'arbre** par la ville et 28 partenaires



**2 mars 2022 : La journée de l'arbre**

→ **18 chênes plantés sur la place de la mairie**



Avec une classe de l'école Guillevic



# Rétrospective de la démarche

2019

2020

2021

2022

- Signature de la charte de l'arbre par 6 nouveaux signataires



19 novembre 2022 : 2<sup>e</sup> cession de signatures

- Des plantations participatives comme chaque année





# 38 partenaires



**La Ville de Rennes**

**Les propriétaires fonciers**  
Le CHU<sup>2</sup> / La DIRO<sup>3</sup> / Le diocèse de Rennes / La région Bretagne

**Les associations**  
Fibois Bretagne / LPO<sup>1</sup> 35 / Société d'Horticulture 35 / Vert le jardin

**Les bailleurs sociaux**  
Aiguillon / Archipel habitat / BSB les foyers / Espacil / Néotoa / Keredes

**Les entreprises**  
Le centre des jeunes dirigeants ; La fédération bretonne des travaux publics ; Keolis Rennes

**Les concessionnaires de réseaux**  
Eau du bassin Rennais ; ENEDIS ; ENGIE Solutions (En'ernov et Enersud) ; GRDF ; Orange télécom

**Les promoteurs immobiliers**  
La fédération des promoteurs immobiliers de Bretagne

**Les aménageurs**  
SEM<sup>11</sup> Territoires

**Les acteurs de la recherche**  
L'EHESP<sup>4</sup> ; L'EESAB<sup>5</sup> ; L'ENSAB<sup>6</sup> ; L'ENSCR<sup>7</sup> ; L'institut agro Rennes-Angers ; L'IEP<sup>8</sup> ; L'INRAE<sup>9</sup> ; L'INSA<sup>10</sup> ; Rennes school of business ; Les universités Rennes et Rennes 2

**Autre acteur**  
L'Office National des Forêts



# Le contenu de la charte

---

Eloïse GABORIAU



# Détail du contenu de la charte

[Découvrir la charte de l'arbre](#)

## Partie 1 — p.6

### L'arbre en ville : enjeux, bienfaits et gestion

#### 1 Des arbres en ville : mille et un avantages

- Gardiens de biodiversité
- Acteurs incontournables du paysage
- Pourvoyeurs de services écosystémiques
- Climatiseurs en puissance
- Régulateurs du climat
- Capteurs de pollution
- Protectors des sols
- Bienfaiteurs et antidépresseurs
- Fournisseurs de bois et de fruits

#### 2 Panorama du patrimoine arboré rennais

- Une projection dans le temps long
- L'arbre patrimonial
- L'arbre dans les parcs
- L'arbre dans les rues
- Un patrimoine arboré diversifié
- Quelle protection juridique ?

#### 3 Comment le patrimoine arboré est-il géré ?

- L'importance de la taille
- Le renouvellement
- Les éclaircies
- La diversification des essences et des associations végétales

#### 4 La nécessaire cohabitation de l'arbre et de la ville

- Un être vivant ayant des besoins
- Un être vivant contraint et contraignant en milieu urbain
- Accepter le caractère vivant de l'arbre et en comprendre son fonctionnement

#### 5 Quels sont les acteurs qui interviennent sur les arbres ?

- Les acteurs engagés dans cette charte
- Acteurs privés et publics : le dialogue avant tout

## Partie 2 — p.39

### Des ambitions et 33 engagements

- 1 Sensibiliser à la présence de l'arbre
- 2 Protéger et valoriser le patrimoine arboré existant
- 3 Planter de manière durable dans les nouveaux aménagements
- 4 Promouvoir les avancées scientifiques et technologiques au service de l'arbre
- 5 Développer des typologie différenciées de plantations

## Partie 3 — p.48

### Les engagements des partenaires

## Lexique — p.52





# Engagements des partenaires

- Engagements de travail très généralistes dans l'objectif de rester réaliste en faisant bouger les lignes

## Quelques exemples :

### Les promoteurs immobiliers et les aménageurs

- **Prendre en compte l'arbre** de manière globale sur les projets dès la phase programme (caractérisation et préservation du patrimoine existant)
- **Développer** la canopée dans les aménagements en garantissant des conditions de plantation optimum
- **Préserver** les arbres durant toutes les étapes du chantier en établissant un protocole de chantier cohérent

### La fédération bretonne des travaux publics

- **Sensibiliser** les entreprises de travaux publics adhérentes à la fédération
- Concevoir un mode de faire qui **concilie** la présence des arbres avec les travaux de voiries ou réseaux divers
- **Préserver** les arbres lors des interventions à proximité

### Les entreprises ou groupements d'entreprises

- **Sensibiliser** les entreprises adhérentes au groupement d'entreprises pour qu'elles s'engagent à leur tour
- **Développer** la canopée sur leur territoire en garantissant des conditions de plantation optimum
- **Préserver** les arbres existants durant toutes les étapes des aménagements en établissant un protocole de chantier cohérent
- **Gérer** durablement leur patrimoine arboré
- **Sensibiliser** leurs salariés à l'arbre
- **Initier et développer** des actions en faveur de l'arbre sur le territoire rennais



# Quelques exemples de mise en œuvre

---

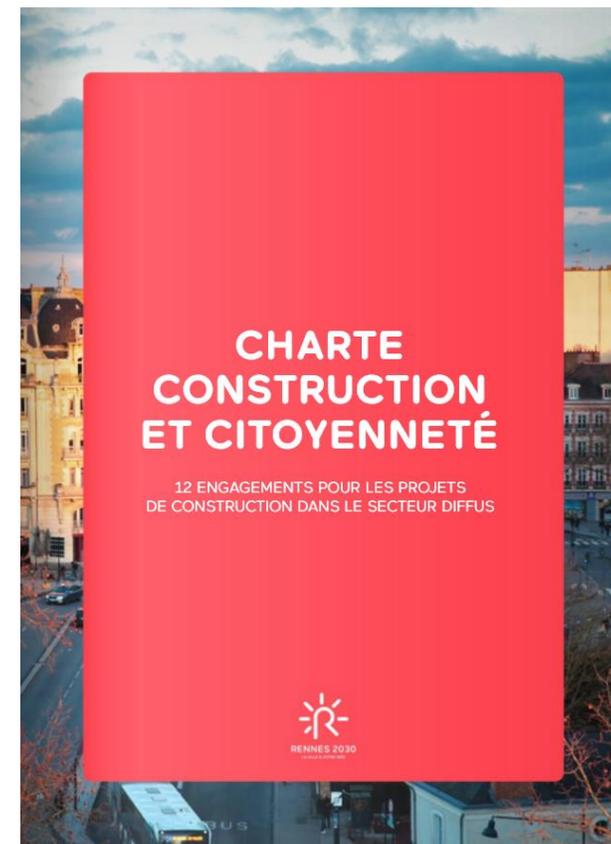
Eloïse GABORIAU



# La charte de construction et de citoyenneté

## La charte construction et citoyenneté

- Présentée au conseil municipal le 28 Juin 2021 et signée par les parties prenantes le 7 Juillet 2021.
- Objectif : Accompagner les projets pour lesquels construction ne fait pas l'objet d'une concertation préalable réglementaire, ou volontariste de la part de la collectivité notamment dans le diffus.
- Un guide de bonnes pratiques et de dialogue à chaque étape dans l'élaboration des projets, depuis la prospection des terrains jusqu'aux travaux, en intégrant des étapes de dialogue.
- Engagement n°10 : Adopter et appliquer la Charte de l'arbre



[Plus d'infos sur la charte construction et citoyenneté](#)





# Le barème de l'arbre

## OBJECTIF

Disposer d'un outil efficace, fiable, reconnu au niveau national par les collectivités, les experts arboricoles, les assurances, les aménageurs

## ORIGINE

Co-auteurs : CAUE 77, Plante et Cité, association Copalme

Co-financeurs : Val'hor, Sequoia

Plus d'infos : <https://www.baremedelarbre.fr/>



## COMPOSANTS



### Valeur Intégrale Évaluée de l'arbre

ViE permet l'évaluation de la valeur d'un arbre, exprimée en euros



### Barème d'Évaluation des Dégâts causés à l'arbre

En cas de dégâts occasionnés à un arbre, BED permet d'évaluer le préjudice subi et de calculer le montant d'un éventuel dédommagement



# Le barème de l'arbre

## LES USAGES CIBLES DU BAREME

### LORS DES DIFFÉRENTES PHASES D'UN PROJET



### DE DIFFÉRENTES FAÇONS

**Préventive**

*À privilégier*

**Répressive**

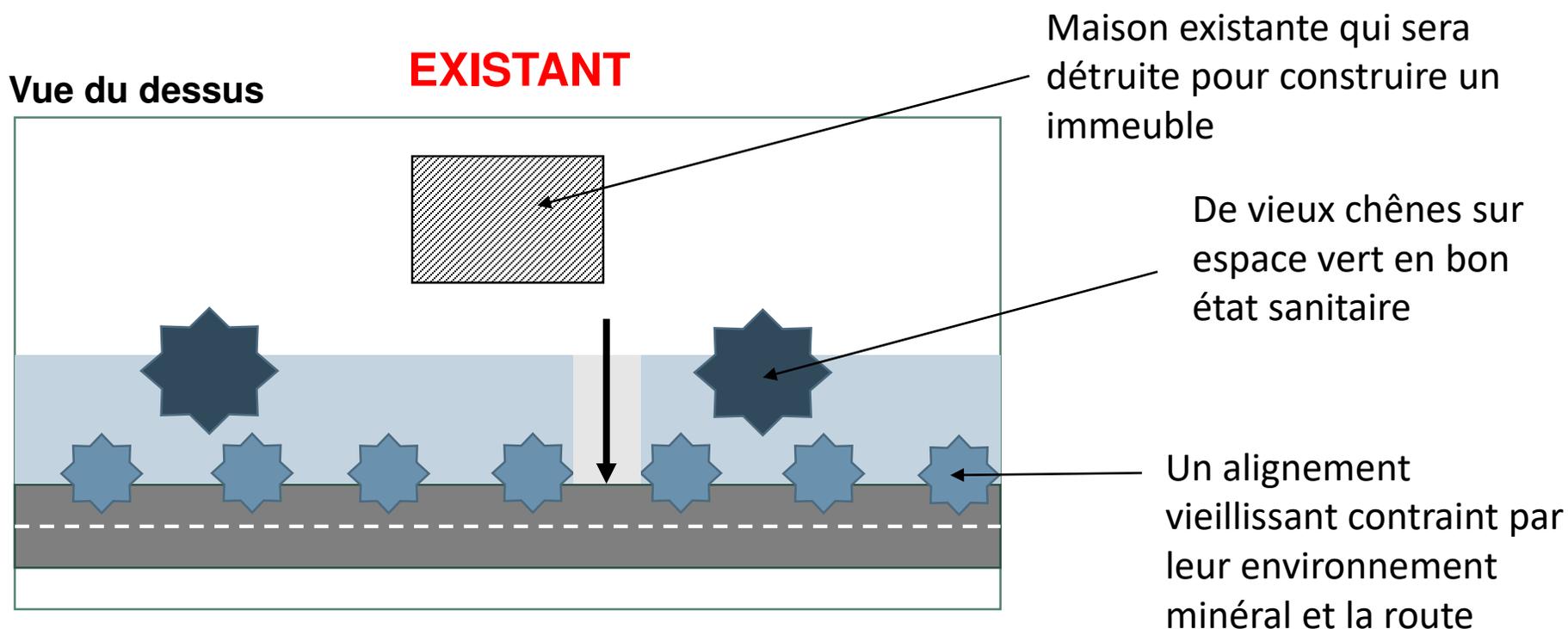
*Pour éviter que cela ne se reproduise*



# Exemple d'application du barème de l'arbre

1. Étudier et analyser l'impact potentiel de l'aménagement sur le patrimoine arboré en phase programme et étude .

Exemple fictif : AMENAGEMENT X



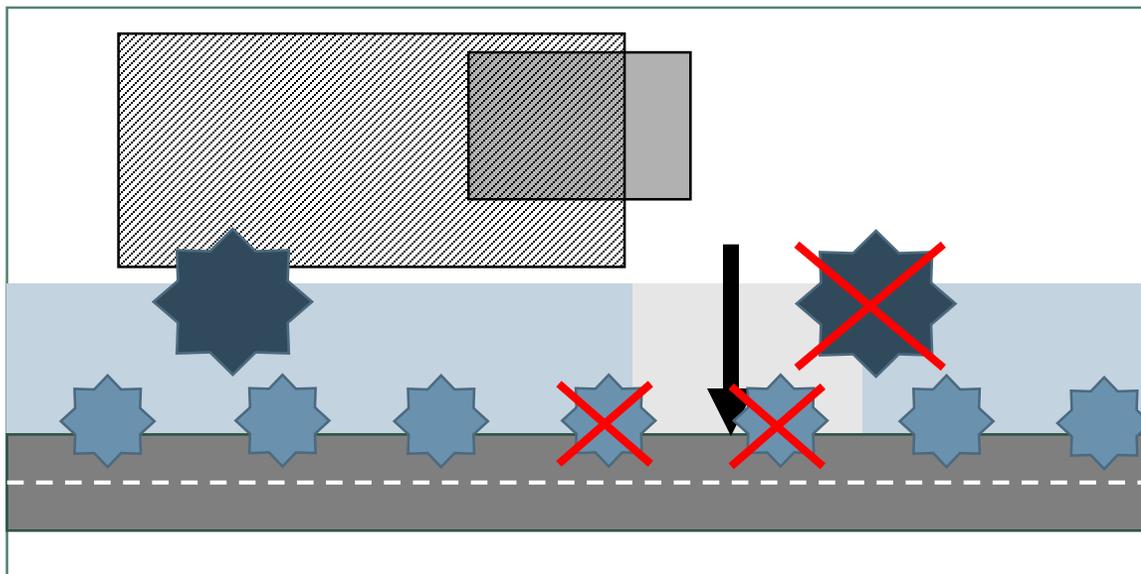


# Exemple d'application

Exemple fictif : AMENAGEMENT X

## SCÉNARIO 1

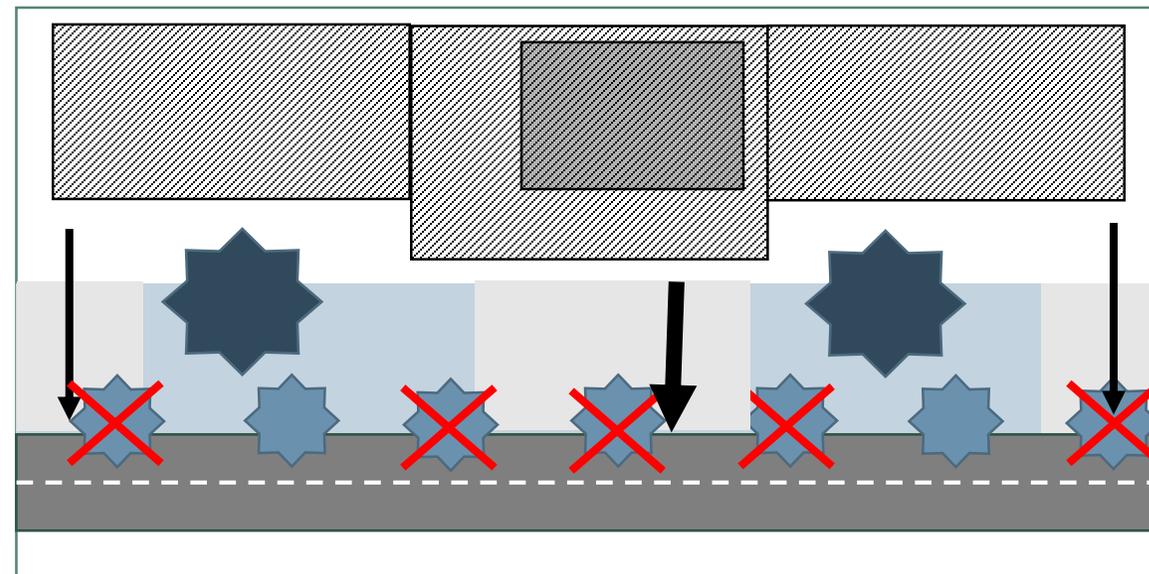
Vue du dessus



**Nécessité de couper 3 arbres**

## SCÉNARIO 2

Vue du dessus



**Nécessité de couper 5 arbres**



# Exemple d'application

Exemple fictif : AMENAGEMENT X

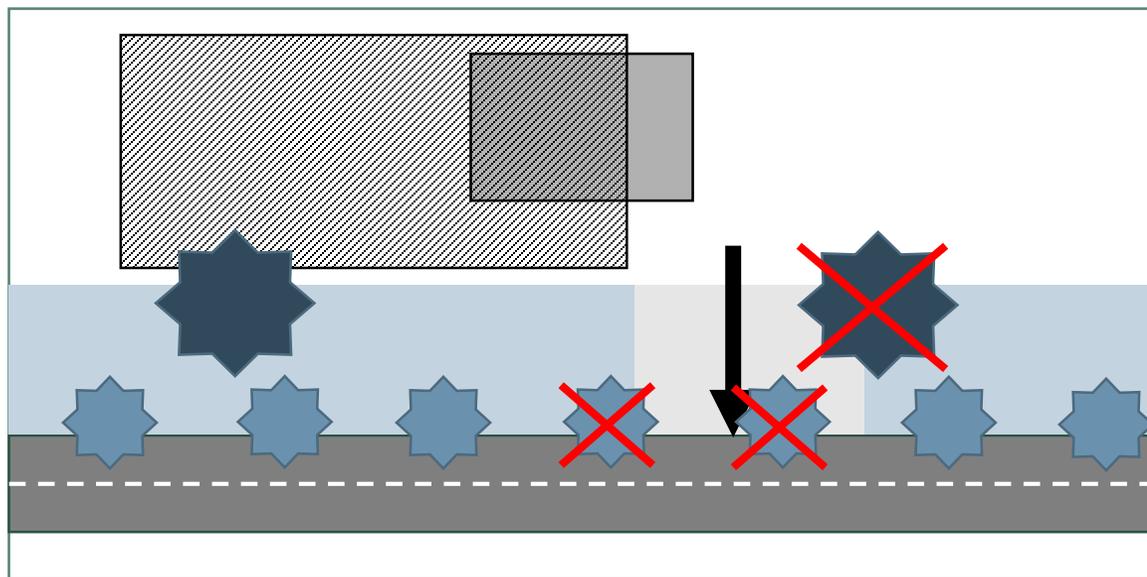


10 Valeur Fictive



2 Valeur Fictive

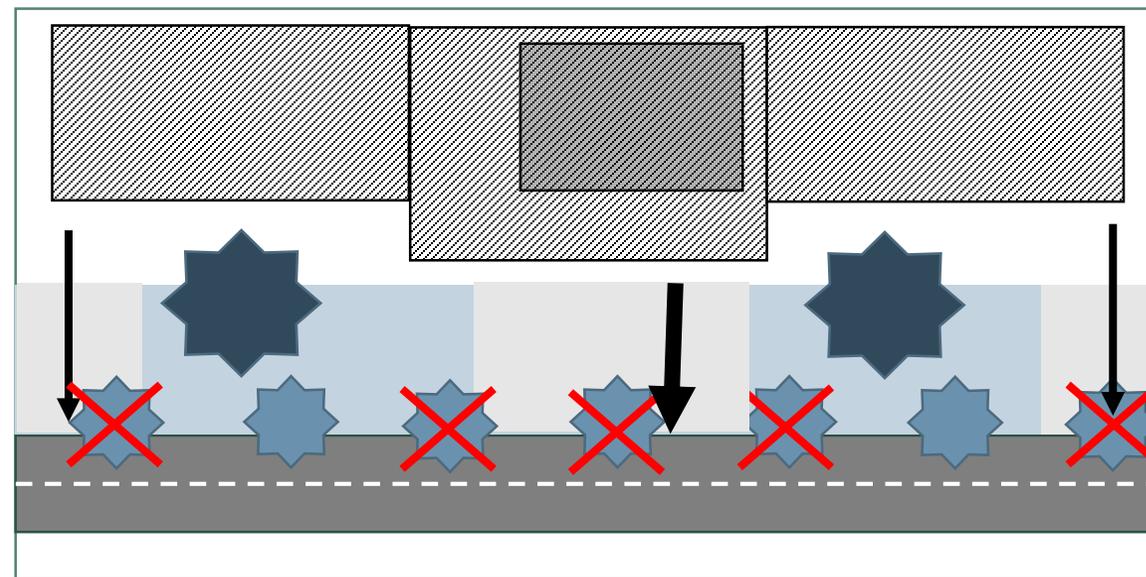
## SCÉNARIO 1



Nécessité de couper 3 arbres

Perte : -14 VF

## SCÉNARIO 2



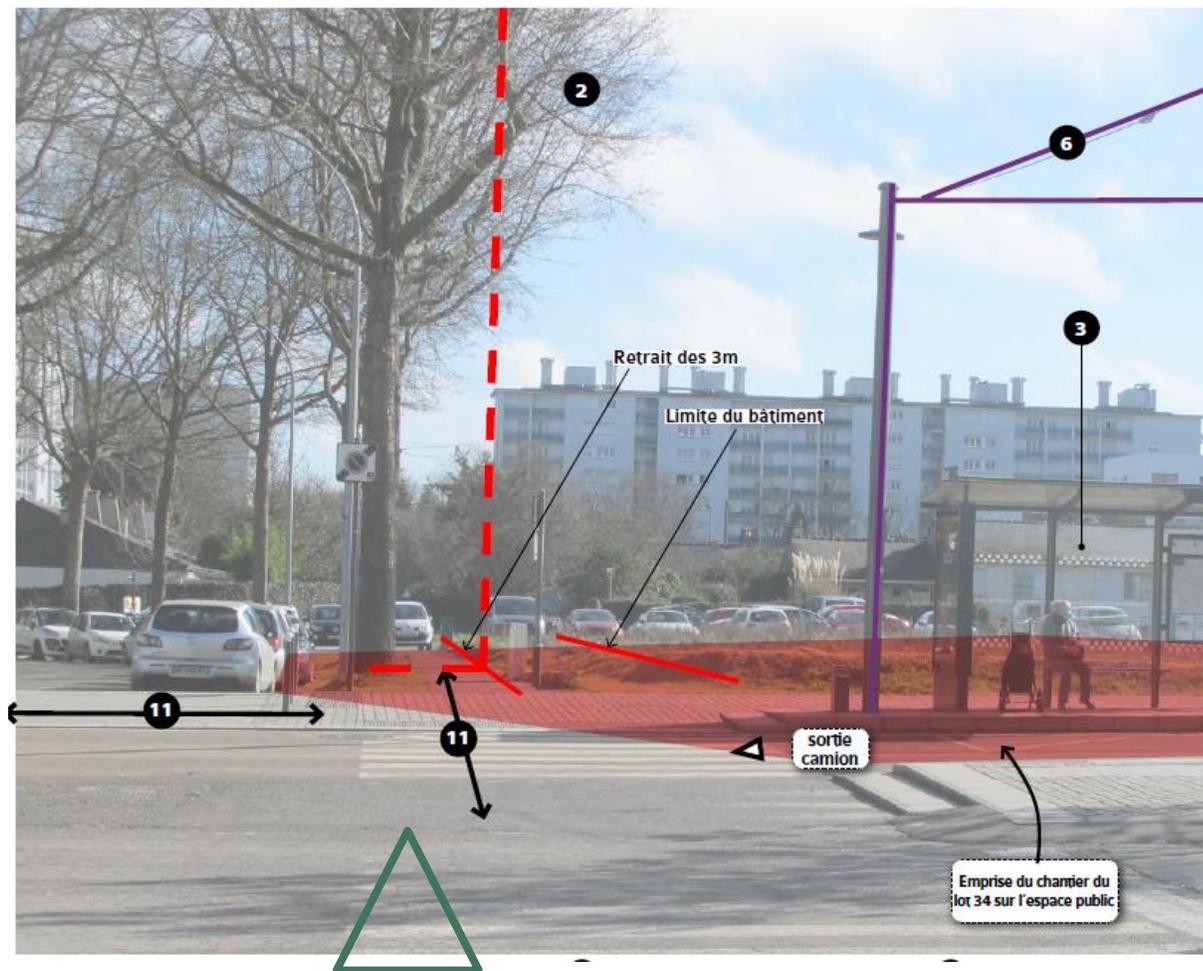
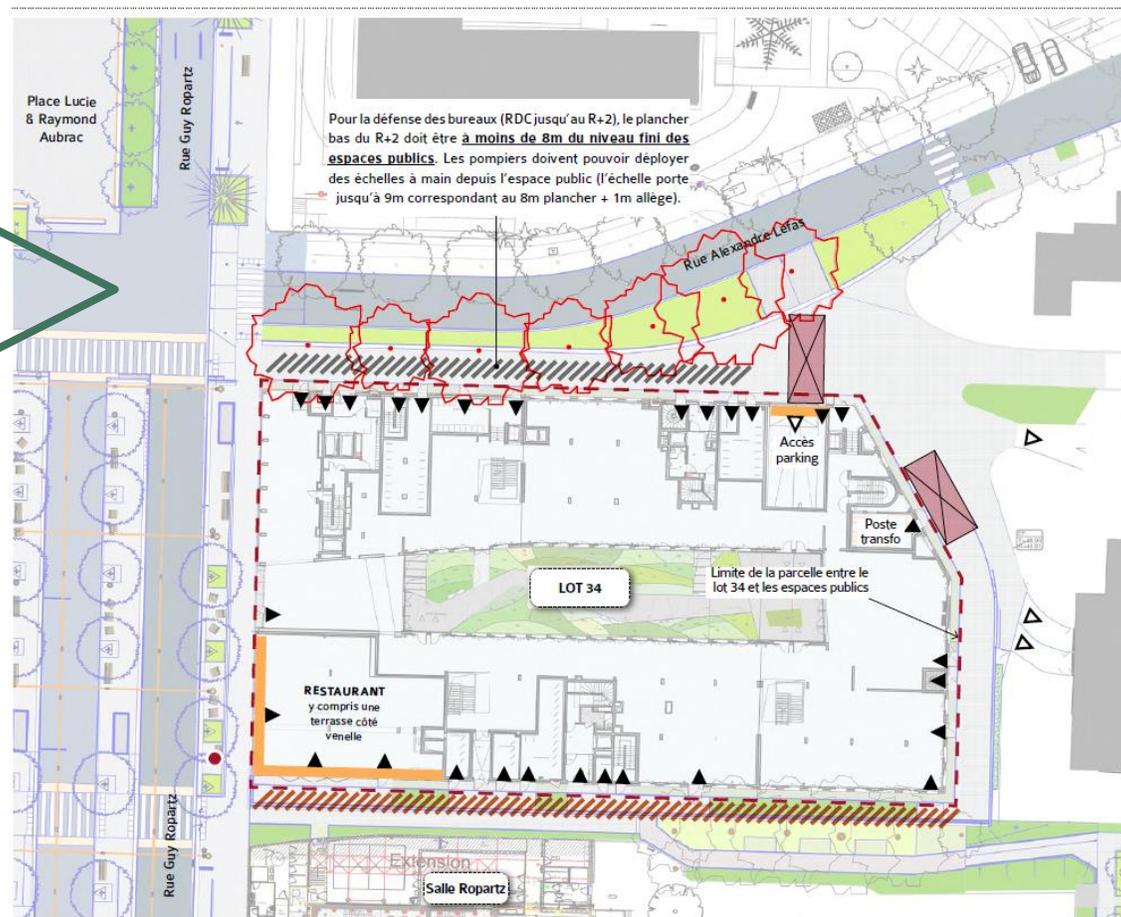
Nécessité de couper 5 arbres

Perte : -10 VF



# Exemple d'application

## Autre exemple





# Exemple d'application

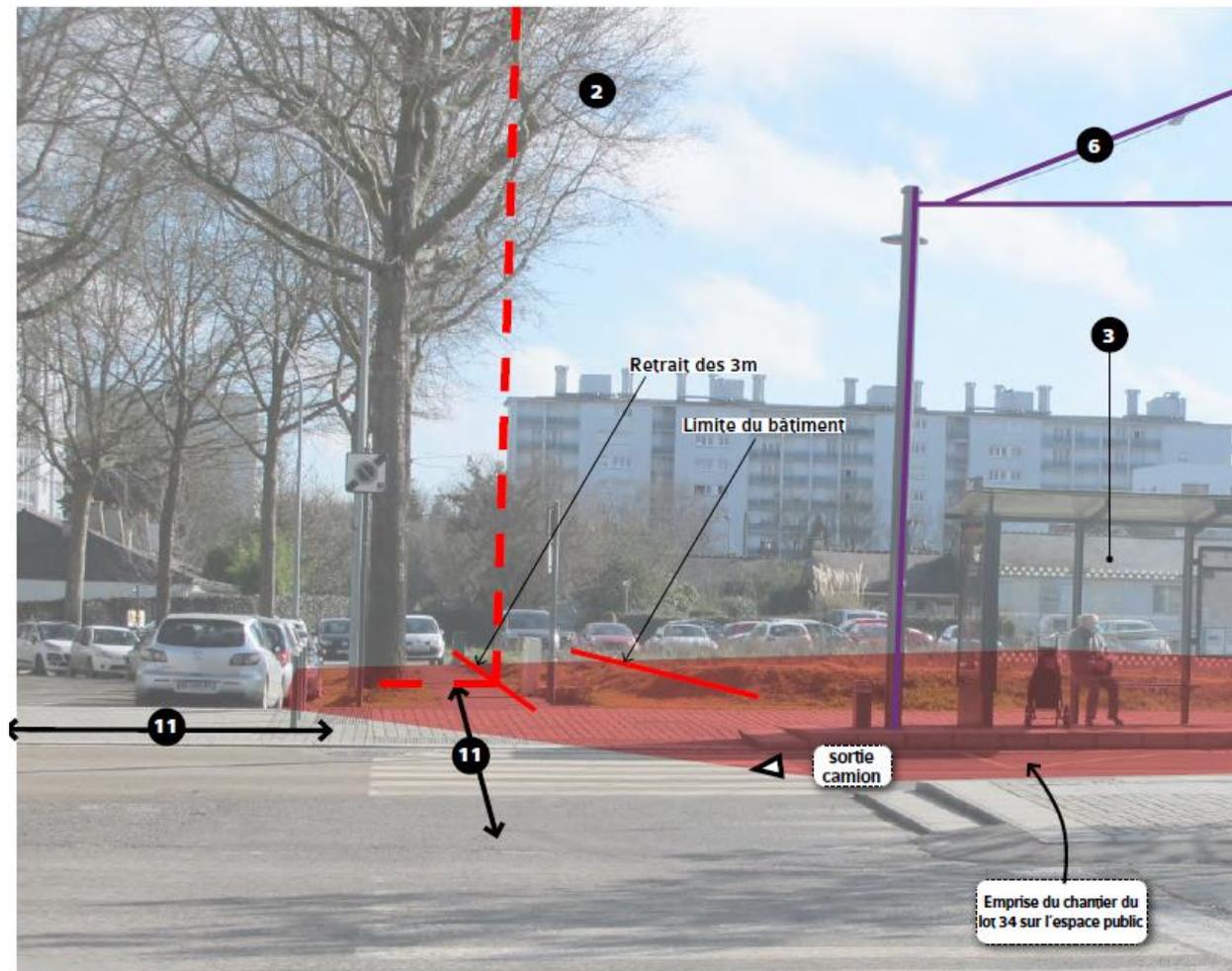
## Autre exemple



La construction de l'immeuble engendre l'abattage de 7 chênes de cette rue.



Perte estimée via le barème de l'arbre  
**7 x 15 150 € = 106 050 €**





# Exemple d'application du barème de l'arbre

## 2. Évaluer les dégâts sur les arbres en phase travaux



ViE

8990 €



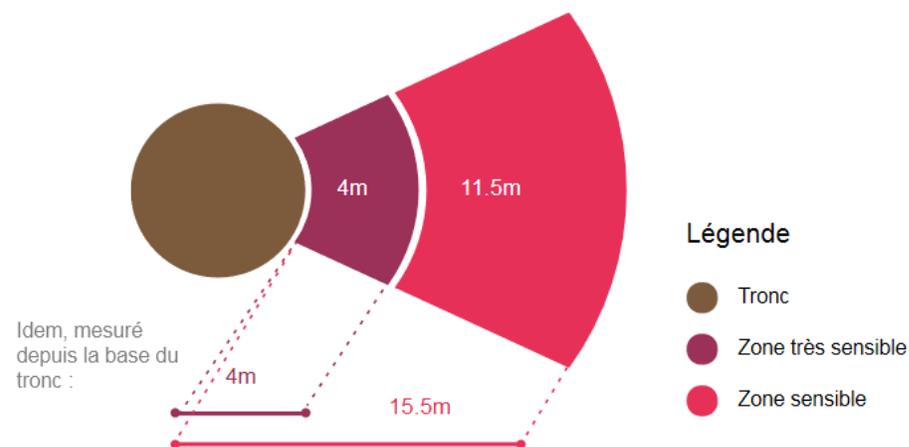
BeD

Terrassements à proximité immédiate du tronc

68% de ViE = 6113,2 €

Altération à 50 %

Altération à 18 %

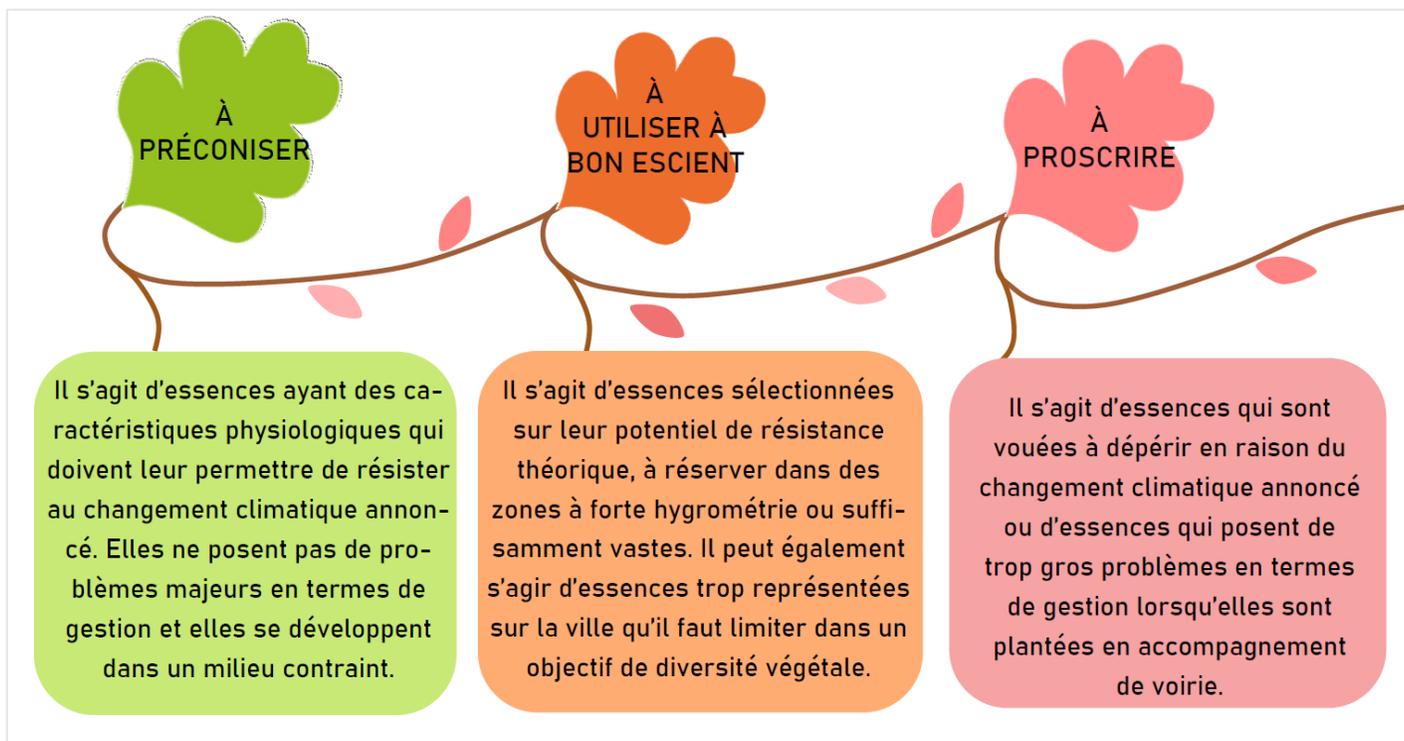




# La palette végétale

Élaborée à partir des essences présentes à Rennes, Toulouse et Bordeaux, plusieurs critères de sélection ont été retenus :

- L'adaptation au changement climatique : chaleur, sécheresse, etc.
- La résistance aux contraintes de voiries : milieu minéral, peu d'espace, taille, etc.
- La présence observée à Rennes dans un objectif de diversité



[Consulter la palette végétale](#)

**Merci pour votre  
écoute**